## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2022
Madame, Monsieur,  Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association CPN Réveil Nature.
Celle-ci aura lieu 07 janvier 2023 à 14h au Bar'ouf café de Collemiers.  Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :
<ul> <li>□ Rapport moral sur l'exercice 2022 et approbation.</li> <li>□ Rapport d'activité 2022 et approbation.</li> <li>□ Rapport financier de l'exercice 2022 et approbation des comptes.</li> <li>□ Présentation des candidats et élections des membres du conseil d'administration.</li> <li>□ Fixation du montant des cotisations 2023.</li> <li>□ Présentation des nouveaux statuts 2023 avec changement d'adresse du siège.</li> <li>□ Programme d'activités de l'association pour 2023.</li> <li>□ Questions diverses.</li> </ul>
Vous trouverez le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier sur notre site

www.cpnreveilnature.fr

(Dans la barre de menu / CPN / CPN Réveil Nature administratif)

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

- 1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date de l'AG
- 2. Si vous êtes candidat au Conseil d'Administration, merci de le faire savoir par mail. cpnreveilnature@sfr.fr
- 3. Pour vous faire représenter : merci de nous renvoyer par courrier ou mail le pouvoir cidessous rempli et signé à la main. Il peut être donné à tout autre membre de l'association à jour de sa cotisation.

Nous espérons vous voir tous bientôt à l'occasion de cette AG. Un pot de l'amitié sera servi ensuite nous vous convions à la projection d'un superbe film sur la chouette Effraie « Madame blanche » de Franck VIGNA.

## **CPN**ment

**Didier Duchesne** Président

Sens, le 23 décembr	e 2022.

Objet : Pouvoir Assemblée Générale ordinaire CPN Réveil Nature du 07 janvier 2023.
Je soussigné(e)
Membre de l'association <b>CPN Réveil Nature</b> , donne pouvoir au membre dénommé ci-après :
Mr ou Mme
Demeurant à
Afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 07 janvier 2023 à 14 heures au Bar'ouf café de Collemiers.
II / Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.
Fait pour valoir ce que de droit,
A le
Signature